



Studio m-corporelle
Chemin du Lavasson 39
1196 GLAND
079 690 98 46
info@m-corporelle.ch

Banque Raiffeisen de Gimel
Studio M-Corporelle
Ch Tattes à la Lune 4, 1188 St George
IBAN : CH43 8080 8008 9134 9607 3
Nous vous remercions d'éviter le guichet de la poste (frais supplémentaires)

FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

Nom (enfant) : Prénom : Date de naissance :
Nombre d'année de danse Style (s) avec quel prof.

Adresse :

N° postal : Localité :

Téléphone (parents) privé prof.

E mail parents (*lettre capitales*)

Renseignements santé :

Autre personne à prévenir si nécessité : tél. :

TARIFS

	<u>Âge</u>	<u>horaires</u>	<u>Prof</u>
<input type="checkbox"/> EVEIL CORPOREL	5/6 ans	mercredi 10h30	avec Mylène
<input type="checkbox"/> EVEIL CORPOREL	5/7 ans	mercredi 15h00	avec Didier
<input type="checkbox"/> HOP HOP Débutant	6/9 ans	vendredi 15h45	avec Josué
<input type="checkbox"/> HIP HOP Débutant	8/10 ans	mercredi 14h00	avec Didier
<input type="checkbox"/> HIP HOP break	9/11 ans	vendredi 16h45	avec Josué
<input type="checkbox"/> HIP HOP moyen	10/13 ans	lundi 16h30	avec Hannah
<input type="checkbox"/> HIP HOP avancé	12/20 ans	lundi 17h30	avec Charlotte
<input type="checkbox"/> STREET CONTEMPO moyen	10/13 ans	jeudi 17h00	avec Carmen
<input type="checkbox"/> DANSE MODERNE débutant	7/9 ans	mardi 16h00	avec Léa
<input type="checkbox"/> DANSE MODERNE debutant/moy	8/11 ans	mercredi 16h00	avec Cerise
<input type="checkbox"/> DANSE MODERNE moyen	9/12 ans	mercredi 17h00	avec Cerise
<input type="checkbox"/> DANSE CONTEMPORAINE moyen	10/13 ans	mardi 17h00	avec Léa
<input type="checkbox"/> DANSE CONTEMPORAINE avancé	12/20 ans	mercredi 18h00	avec Cerise

Les horaires définitifs seront confirmés en septembre en fonction des niveaux et des effectifs

Tarifs 2024/2025

Anciens élèves : Nouveaux élèves **Les frais d'administration 60.-** sont cette année obligatoires et à régler dès l'inscription **pour les anciens élèves comme pour les nouveaux élèves.**

La cotisation sera à régler en 1 ou plusieurs versements fin septembre. Le **premier mois constitue un mois d'essai** (4 séances dans le même cours ou 2 cours dans un style et 2 dans un autre style), passé ce délai l'engagement est définitif jusqu'au mois de juin.

Tarifs : 1 cours par semaine

- En 1 versement **700.-** avant le **30 septembre*** En 2 versements de **370.-** avant le **31 octobre *** En 3 versements de **260.-** avant le **30 novembre***

Tarifs : 2 cours par semaine :

En 1 versement de **1100.-** avant le **30 septembre*** En 2 versements de **570.-** avant le **31 octobre *** En 3 versements de **390.-** avant le **30 novembre***

Rabais familial : 10% pour le 2nd élève, 20% pour le 3^{ème}., *Retard de paiement 20.-/mois de retard

CONDITIONS GENERALES

Votre enfant est inscrit au cours du de ... h ... à ... h Durant cette période votre enfant est sous la vigilance professionnelle du moniteur. M-corporelle ne peut pas se porter responsable pour les dommages, accidents, blessures pouvant survenir au cours de l'entraînement, ni pour des vols éventuels dans les vestiaires ou dans la salle.

Pendant l'année l'enfant est sous votre entière responsabilité avant et après la leçon, les horaires de début et de fin de cours devront être scrupuleusement respectés pour le bon déroulement des activités. En cas de non respect du règlement, problème de discipline, ou absence répétitives : une exclusion définitive pourra être envisagée.

Il n'y a pas cours durant les vacances scolaires. **Les élèves et leur responsable légal s'engagent à ce que les cours soient suivis avec régularité. Dans la mesure du possible, il faut nous signaler les absences à l'avance.**

Aucun remboursement n'est prévu en cas d'absence même pour motif médical.

La présence de tous les élèves est obligatoire pour les représentations, quel que soit le lieu de l'évènement, les répétitions le sont aussi. Si votre enfant ne peut pas participer vous devrez nous fournir un justificatif, et pour notre organisation de prévenir longtemps à l'avance.

Une tenue adaptée et des chaussures propres dédiées au sport d'intérieur sont obligatoires.

Nous rappelons aux enfants qu'il est formellement interdit de manger et boire (boissons sucrées) dans le studio et le hall d'entrée.

Les frais engagés au théâtre sont considérables (la location du théâtre, la régis, la billetterie, les droits de diffusion, les salaires des profs, heures supplémentaires d'entraînement, les tenues de scènes et les décors), Nous ne pouvons malheureusement plus nous le permettre de le faire chaque année dans ce lieu. Il se fera tous les 2 ans, mais cela nous permet de travailler entre temps en profondeur, en technique et avec moins de pression aussi bien pour les jeunes que pour l'équipe pédagogique.

Rassurez-vous, il y aura quand même des représentations plus modestes mais très sympathique comme le repas de soutien !

Le dîner spectacle non seulement est un show très familial, mais il est vraiment important pour soutenir l'école.

- Dîner spectacle de soutien à la salle communale de Gland tous les 2 ans (**mai 2025**)
- Spectacle au théâtre Grand Champ tous les 2 ans, (**juin 2026**)

Il est aussi important pour l'école d'avoir votre autorisation au droit à l'image. Nous vous prions de bien vouloir accepter et signer l'autorisation ci-dessous.

AUTORISATION D'UTILISATION DE DROIT À L'IMAGE dans le cadre de projets de danse en audiovisuel de l'école de danse m-corporelle

Je soussigné-e Nom : Prénom :

Responsable légal de l'enfant Nom :Prénom : du cours de danse : Style :avec Prof :

du groupe : du Jours et Heure.....

Autorise Mylène Hibert Directrice du Studio m-corporelle et son équipe à utiliser et diffuser l'image de mon enfant pour les besoins de la réalisation de documents audiovisuels, mini clips et photos promotionnelles sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour une durée de vie indéterminée. Nous sommes fières de montrer notre travail et l'école en à besoin pour sa notoriété. Merci

Et Je déclare avoir pris connaissance de ce document et en accepte les conditions.

Date et signature des parents